ARRÊTÉ

ARRÊTÉ N°…………….

DE RADIATION DES CADRES SUITE A DECES – AGENT REGIME GENERAL

DE M./Mme ..................................

**Mention en jaune : à enlever en fonction de la situation**

Le Maire *(ou le Président)* de …………..……,

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

**VU** la loi n°2003-775 du 21 août 2003 et la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites

**VU** le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet

**VU** le décret n° 2011-796 du 30 juin 2011 relatif à la suppression du traitement continué dans les régimes de pension des fonctionnaires, des militaires et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat

**Considérant** le décès de M/Mme …………… survenu le …………………………….,

Considérant que la pension du régime général n’est versée qu'à compter du 1er jour du mois suivant le décès,

**VU** l'article L.416-4 du Code des communes permettant le versement jusqu'à la fin du mois du salaire en cas de décès,

**ARRÊTE**

ARTICLE 1er : A compter du ……….……, M ……….…… né le …………………., grade ……………,….. échelon, indice brut…………., indice majoré ……………, est radié des effectifs.

ARTICLE 2ème : A compter de cette même date ou à compter du ……………..(fin du mois), la rémunération que l’agent devait percevoir sera versée.

**ARTICLE 3ème**  : Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Receveur Municipal, M. le Président du Centre de Gestion, et notifiée à l’agent..

**ARTICLE 4ème**  : Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et de sa publication.

Fait à …………… le …………….,

Le Maire *(ou le Président)*,

Notifié le ...................

Signature de l’agent :